



Service de l'interaction citoyenne  
Participation publique

Mandaté : Conseil de quartier Neufchâtel-Est-Lebourgneuf

No de dossier : R.C.A.2V.Q. 250

1 Date, événement et lieu	2 Origine	3 Objet
Demande d'opinion <input type="checkbox"/> Demande d'opinion et assemblée publique de consultation LAU <input checked="" type="checkbox"/> Tenue le 19 juin 2019 à 19 h, au Centre communautaire Lebourgneuf, salle multifonctionnelle	Conseil municipal <input type="checkbox"/> Conseil exécutif <input type="checkbox"/> Conseil d'arrondissement <input checked="" type="checkbox"/> Mandat Direction générale <input type="checkbox"/>	Projet de modification intitulé Règlement modifiant le <i>Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme</i> relativement à la zone 21737Cc, R.C.A.2V.Q. 250 (630 à 730, rue Bouvier)

## 4 Présences

**Membre avec droit de vote :** Mesdames Lise Bilodeau, Lise Villeneuve, Samar Ibnourachik, Nathalie Paquet-Bélanger et Cynthia Fauteux.

**Membre sans droit de vote :** Mme Dominique Tanguay, conseillère du district des Saules

**Personne-ressource :** Mme Éliana Vivero, conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale

**Animation et préparation du rapport :** M. Mario Demeule, conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

## 5 Informations présentées

- Rappel du cheminement de la demande de modification à la réglementation d'urbanisme et du processus de consultation prévu selon la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et la Politique de consultation publique de la Ville de Québec.
- Présentation des moyens utilisés pour informer le public de la tenue de la consultation publique.
- Fiche synthèse présentant le projet de modification règlementaire.

- Mention que le projet de modification R.C.A.2V.Q. 250 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Les modalités pour déposer une demande de participation référendaire ainsi que la carte des zones concernées et des zones contiguës sont disponibles pour le public.
- Présentation du projet de modification R.C.A.2V.Q. 250 par la personne-ressource.

## 6 Suivi recommandé

Recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'adopter le projet de Règlement R.C.A.2V.Q. 250.

7 Options soumises au vote		8 Description des options
<b>Option</b>	<b>Nombre de votes</b>	<p><b>Option A</b> – Accepter la demande, soit recommander au conseil d'arrondissement d'approuver le projet de Règlement</p> <p><b>Option B</b> – Statu quo, soit recommander au conseil d'arrondissement de refuser la demande.</p>
A.	5	
B.	0	
Abstention	0	
<b>Total</b>	<b>5</b>	

## 9 Questions et commentaires du public

Nombre de personnes présentes : 5  
4 femmes; 1 homme  
Nombre d'intervenants: 0

Aucune question, aucun commentaire.

## 10 Questions et commentaires du conseil d'administration

- Une membre mentionne que les administrateurs du conseil de quartier ont participé préalablement à une rencontre préparatoire, afin de prendre connaissance du projet de modification réglementaire et discuter des enjeux potentiels.

## 11 Suivi recommandé

Transmettre le rapport de consultation à la direction de l'Arrondissement des Rivières

**Approuvé par :**

Signé

Mme Lise Bilodeau  
Présidente  
Conseil de quartier Neufchâtel-Est-Lebourgneuf

20 juin 2019

**Préparé par :**

Signé

Mario Demeule  
Conseiller en consultations publiques  
Service de l'interaction citoyenne

20 juin 2019